Publication du Groupe des Eaux de Marseille

inf'eau magazine

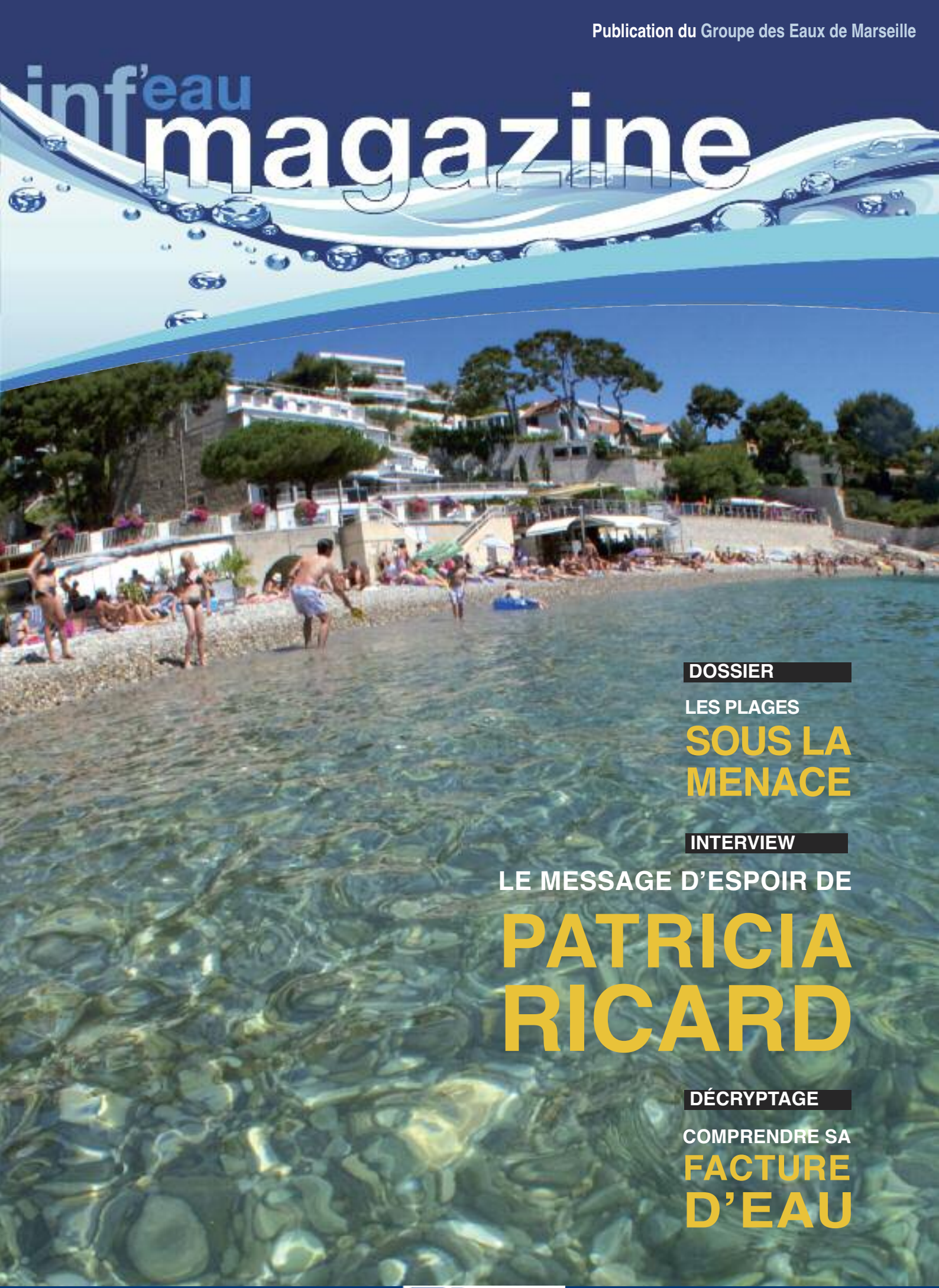

DOSSIER

LES PLAGES
SOUS LA MENACE

INTERVIEW

LE MESSAGE D'ESPOIR DE
PATRICIA RICARD

DÉCRYPTAGE

COMPRENDRE SA
FACTURE D'EAU

SEPTEMBRE 2012 - N°1

Eaux de Marseille

www.eauxdemarseille.fr

ÉDITORIAL

L'EAU ET SES DÉSASTRES

La période d'été dans l'hémisphère Nord est celle de tous les dangers : sécheresse, canicule, vents violents, feux de forêts, destructions agricoles, moussons et inondations, famines et épidémies.
Elle attire l'attention des médias par la force des images qui amplifie la détresse des populations touchées.
Les désastres liés à l'eau, qu'elle se fasse rare ou au contraire présente à l'excès, font aujourd'hui partie du quotidien planétaire. Ils ont des conséquences immédiates et concrètes sur l'alimentation et la centaine de millions d'habitants de la planète : le déficit de production du maïs dans l'Ouest américain et la faible mousson sur une grande partie de l'Inde en sont des exemples frappants aux conséquences non seulement locales mais internationales.
C'est notre devoir d'agir et de proposer des solutions pour diminuer les effets de ces aléas que la nature impose. Des solutions locales plutôt que globales car il ne saurait y avoir de règles uniques pour des systèmes hydrologiques et écologiques différents.
Répartir plus intelligemment les populations pour éviter les concentrations urbaines et littorales. Eviter la déforestation partout où elle est source d'érosion et de stérilité. Repenser notre usage de l'eau pour diminuer les situations de famine et la progression des maladies hydriques.
Réduire les effets des désastres liés à l'eau (Water related disasters) est un des grands challenges qui s'imposent aujourd'hui à la communauté internationale. Sur ce sujet aussi, dans l'esprit du 6ème Forum Mondial de l'Eau de Marseille, il est venu le Temps des Solutions.

LOÏC FAUCHON

SOMMAIRE

3 DOSSIER
Eaux de baignade : l'Europe durcit le ton

9 ACTUALITÉ
Fontaines de Marseille ou les chemins de l'eau

10 ECO-CITOYENNETÉ
Rouler propre, c'est possible

12 ZOOM SUR...
Carry-le-Rouet port d'attache entre pinèdes et falaises

15 ACTUALITÉ
Chantiers : les ingénieurs sur 3 fronts

16 DÉCRYPTAGE
Comprendre sa facture d'eau

18 ACTUALITÉ
Le Groupe publie son bilan RSE

19 L'INVITÉE
Le message d'espoir de Patricia Ricard

inf'eau magazine

Publication du Groupe des Eaux de Marseille 25, rue Edouard Delanglade - 13006 - Marseille
Tél : 04.91.57.60.25 e-mail : accueil@eauxdemarseille.fr

Directeur de la publication : Patrick Fancello **Rédacteur en chef** : Thierry Gardetto **Photos :** Jean-Marie Huron, Hervé Le Dû **Une équipe de correspondants** : Elisabeth Alix, Catherine Allard, Nadine Azra, Marie-France Barbier, Daniel Bras, Marie-Claude Charlier, Bruno Coye, Carine Ferrier, Sophie Fleury, Laurent Marchetti, Guillaume Lemaire, Adeline Leveque, Laurent Moscardi, Gilles Offmann, Sabine Payen, Mélanie Potoczny, Alain Robert, Myriam Santiago, Christiane Triolo. **Flashage et impression** : INA - 16 avenue du Labbé - ZI Les Paluds - 13400 - Aubagne.

Le Groupe des Eaux de Marseille a souhaité produire cette publication dans le respect de l'environnement. Ainsi, l'impression a été réalisée avec des encres et vernis BIO, à base d'huile végétale. Le papier sélectionné pour ce magazine est du Condat Silk certifié 100% PEFC. Il est composé de fibres à base de bois issues de forêts gérées durablement.

PEFC

IMPRIM'VERT

EAUX DE BAIGNADE
L'EUROPE DURCIT LE TON

La nouvelle directive européenne qui entrera en vigueur l'an prochain pourrait conduire à la fermeture de nombreuses plages de la région.

PAR ANNA GALVAN

La qualité des eaux de baignade constitue l'un des attraits majeurs de la région provençale. En témoigne une augmentation sensible, pour la seule agglomération marseillaise, des séjours touristiques enregistrés en période estivale par rapport à l'année dernière. Une aubaine pour l'activité économique du domaine maritime méditerranéen qui fait vivre plus de 140.000 personnes. C'est dire si la protection durable du littoral méditerranéen est indispensable.
Après les grandes résolutions, l'heure est à l'action. D'importantes mesures se mettent en place grâce aux efforts de concertation des parties prenantes - collectivités, gestionnaires, entreprises, société civile, scientifiques.
Grâce aux différents dispositifs engagés, "Mare Nostrum" devrait avoir encore de beaux jours devant elle. Mais à quel prix ? Les plages du littoral pourront-elles encore longtemps rester ouvertes à la baignade ? Pas sûr...
"Il y a encore des efforts à faire en ce qui concerne la diminution des flux polluants de la terre vers la mer, qui constituent 80% de la charge polluante actuelle", affirme Martin Guespereau, Directeur Général de l'Agence Rhône Méditerranée Corse. "Avec l'application de la directive européenne 2006/7/CE à compter de 2013, 75% des plages des Bouches-du-Rhône - dont 90% dans la commune de Marseille -, pourraient être fermées plus souvent, voire de façon définitive. L'atteinte de la bonne qualité des eaux de baignade passera par un renfor-

SUITE EN PAGE 6

La mairie de Cassis a mis en place des patrouilles bleues.

La Sem contribue tout au long de l'année à la qualité des eaux d'une quarantaine de plages de la région provençale.

A Cassis et dans l'ensemble du parc national des Calanques, les opérations de sensibilisation des plaisanciers et des touristes au respect de l'environnement se sont multipliées.

3 QUESTIONS A...

MARC DE CANEVA

Adjoint au maire de Cassis chargé de l'environnement

- Cassis fait référence en matière de qualité des plages. Pour quelles retombées ?

Marc de Caneva : "Cassis a obtenu, dès 2009, le Pavillon bleu pour ses plages surveillées de la Grande Mer et du Bestouan. Et le Pavillon bleu des ports de plaisance pour sa calanque de Port-Miou, le seul site de ce type en France à être ainsi labellisé.
Cassis est aussi la première commune des Bouches-du-Rhône à avoir obtenu, l'été dernier, la certification de son Système de gestion de la qualité des eaux de baignade – une certification reconduite cette année, lors d'un audit. Ceci, grâce à la volonté politique de Danielle Millon, Maire de Cassis, et aux investissements effectués pour assurer une qualité des eaux de baignade optimale.

- Quelles sont les particularités de vos actions ?

M. de C. : La certification prend en compte les procédures mises en place, notamment la réaction en cas de crise, en identifiant au plus tôt les causes d'une pollution éventuelle. Sans oublier l'auto surveillance, l'information, la sensibilisation du public... Bref, toutes les mesures préconisées par les directives européennes en ce domaine sont déployées, et même au-delà.

- Plus précisément ?

M. de C. : Nous avons mis en place des équipes de saisonniers que nous avons spécialement formés. Vers 9 heures, ils effectuent une inspection et rendent compte des pollutions visuelles éventuelles. Ces mêmes agents sont chargés, dans la matinée, de distribuer des cendriers de plage recyclables et de sensibiliser le public aux écogestes. Une sensibilisation que des patrouilles nautiques, accompagnées d'un policier municipal, effectuent à leur tour auprès des plaisanciers. Nos saisonniers polyvalents sont tous maîtres-nageurs et sauveteurs afin de pouvoir intervenir en mer au besoin..."

SUITE DE LA PAGE 4

cement de l'assainissement et par le traitement des eaux de pluie dans les secteurs sensibles", précise t-il.
L'Agence RMC a également annoncé cet été qu'elle allait engager un budget de 75 millions d'euros annuel jusqu'en 2018 afin de réduire les rejets polluant en mer et atteindre un bon état écologique de la mer à l'horizon 2020.

PRÉVENTION ET RÉACTIVITÉ

En tant que délégataire, la Sem gère le service public d'assainissement des communes du littoral méditerranéen des Bouches-du-Rhône (hors Marseille et Martigues) et l'Est du Var, soit environ 150 km de pourtour côtier. Dès 2007 et bien en avance sur le calendrier d'application de la nouvelle directive, la Sem a élaboré les profils de vulnérabilité des plages de Cassis.
Ceux-ci consistent à recenser les sources potentielles de pollution, les bassins versants pluvieux et les points de vigilance sur le réseau d'assainissement, mais aussi à identifier les activités humaines polluantes en amont. Dès 2011, date butoir pour les responsables des collectivités, les profils de baignade de toutes les plages des communes de Cassis, Bandol, Saint-Cyr, La Ciotat, Ensuès-la-Redonne et Carry-le-Rouet, soit une trentaine, avaient été entièrement finalisés.
En partenariat avec le CNRS, la Sem a mis au point une méthode très précise de biologie moléculaire pour laquelle un brevet a été déposé. Elle permet d'effectuer des analyses répondant aux exigences

SUITE EN PAGE 8

LE CONTRÔLE À CASSIS

Dès l'ouverture de la saison balnéaire à Cassis, le 11 mai, un premier prélèvement est effectué, très tôt le matin, afin de contrôler la qualité bactériologique de l'eau. Les analyses sont réalisées par le laboratoire des Eaux de Marseille, tous les vendredis jusqu'à la fin mai, trois fois par semaine en juin, et tous les jours pendant les mois de juillet et août. Les prélèvements s'effectuent alternativement sur deux plages différentes. Ceux-ci continuent, en septembre, trois fois par semaine jusqu'au 15, puis tous les vendredis jusqu'au 30 - soit bien au-delà des obligations réglementaires.

Les prélèvements sont effectués dès les premières lueurs du jour, “à la fraîche”.

UN NOUVEAU BREVET POUR DES ANALYSES ENCORE PLUS RAPIDES

Le partenariat entre le Centre National de Recherche Scientifique (CNRS) et la Sem s’est matérialisé par la mise au point d’une méthode rapide et innovante de biologie moléculaire appliquée à l’analyse réglementaire des eaux de baignade: la qPCR-abo (PCR quantitative “Alive Bacteria Only” : en français “bactéries vivantes uniquement”).
Ce procédé permet de mesurer le nombre de bactéries vivantes de type Escherichia Coli et entérocoques (germes témoins d’une contamination fécale) dans un échantillon d’eau de mer afin de vérifier le respect des normes sanitaires. Le nombre de bactéries E. Coli vivantes doit être inférieur à 2000 dans 100 ml, soit l’équivalent d’un petit verre d’eau.
La particularité de cette technique est de mettre en œuvre une méthode performante – en termes de sensibilité de détection et de comptage des germes en question-, simple à mettre en place, peu onéreuse à industrialiser et rapide (3 heures environ pour obtenir les résultats). La méthode employée est basée sur le comptage des chromosomes des bactéries vivantes constitués d’ADN (méthode sélective). Les bactéries mortes sont neutralisées par un procédé spécifique, empêchant de comptabiliser leurs chromosomes dans le résultat de l’analyse.
Un brevet pour la France a été déposé conjointement par le CNRS et la Sem en décembre 2010 auprès de l’INPI (Institut National de la Propriété Industrielle), suivi d’un nouveau dépôt de brevet à l’international en avril 2012, afin de protéger ce système novateur, fiable et économique.

Les analyses sont réalisées quotidiennement dans le laboratoire de la Société des Eaux de Marseille.

SUITE DE LA PAGE 6

de l'Agence Régionale de la Santé et disponibles en 3 ou 4 heures. Le laboratoire du Groupe propose également des analyses plus rapides, avec des résultats au bout de 1h30 à 2 heures. Ces dernières représentent un outil efficace de prévention et d'aide à la décision, qui est proposé aux communes du littoral afin de parer à une pollution intempestive et de prendre des mesures d'urgence, comme la fermeture temporaire de la plage.

Le Groupe des Eaux de Marseille s'est également doté de l'outil de prévision météo Prédict, couplé en temps réel avec le système de télégestion Panorama 2, qui gère pas moins de 100.000 informations par an. "Ce dispositif permet à l'exploitant d'organiser la gestion des opérations préventives et curatives sur le réseau d'assainissement, et de connaître par exemple à tout moment l'état de remplissage de ses ouvrages", explique Jean Coconi, de la Direction de l'Ingénierie. "Il permet d'anticiper les épisodes orageux de façon à gérer le flux des eaux pluviales afin d'éviter la saturation des réseaux urbains d'assainissement et surtout, de prendre les mesures qui s'imposent sans attendre".

LA RÉGLEMENTATION

Jusqu'à la fin 2014, la directive européenne 76-160/CEE fixe des critères minimaux de qualité des eaux de baignade basés sur le comptage des Eschérichia coli et des entérocoques.

Depuis 2011, la nouvelle directive 2006/7/CE exige en outre une étude de vulnérabilité aux pollutions des plages (profils). Depuis cette année, une surveillance et un classement de la qualité des eaux et le contrôle visuel de certains polluants – goudrons, déchets, cyanobactéries, macro algues, phytoplancton...

A partir de 2013, si les résultats des analyses bactériologiques (plus strictes) sont de qualité insuffisante pendant 5 années consécutives, un avis permanent déconseillant la baignade peut être émis.

Le label Pavillon Bleu a été créé par l'Office français de la fondation pour l'éducation à l'environnement en 1985. Il prend en compte globalement les critères exigés par la directive européenne ainsi que des critères de développement touristique et économique durable : équipements, gestion des déchets...

La certification Qualité des eaux de baignade a été créée en 2008 par le ministère de l'Environnement. Il s'agit d'une démarche qui intègre les exigences de la directive européenne et au-delà, car elle intègre, outre l'information du public, la prévention et la gestion de crise en cas de pollution.

ART ET EAU

A LA DÉCOUVERTE DES FONTAINES DE MARSEILLE

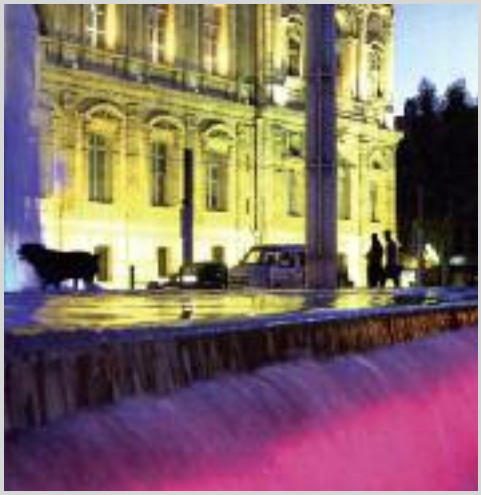

En collaboration avec l'association Label Marseille, la Société des Eaux de Marseille a mis à l'honneur les fontaines marseillaises au travers d'un bel ouvrage de 120 pages. Le photographe Jean-Marie Huron et l'écrivain Olivier Emran ont parcouru la cité phocéenne à la découverte de ce patrimoine. La moitié des bénéfices des ventes de ce livre sera reversée à une association humanitaire œuvrant au service des populations maliennes connaissant le manque d'eau chronique.

Disponible en librairie ou par mail : livrefontainesdemarseille@gmail.com

LE SONDAGE

- **67%** des clients de la Sem déclarent boire systématiquement l'eau du robinet.
- **90%** d'entre eux se disent satisfaits de la qualité de l'eau distribuée.

(Baromètre 3S Marketing 2011)

LE CHIFFRE

10326

C'est le nombre des adhérents au Pacte Mondial dans le monde.

Le Groupe des Eaux de Marseille les a rejoints en publiant, pour la 5ème année consécutive ses engagements pour le Pacte mondial des Nations Unies.

L'entreprise s'applique à en respecter les dix principes, dont le respect des Droits de l'homme, des conditions de travail et de l'environnement.

SCULPTURES AQUATIQUES

Le photographe allemand Heinz Maier s'est spécialisé récemment dans des prises de vue de gouttes d'eau dans diverses situations, l'espace de quelques secondes. En gros plan, elles composent de magnifiques œuvres d'art. Pour s'en émerveiller, rendez-vous sur ***www.topito.com/top-sculptures-liquides***

RENDEZ-VOUS SUR EAUX DE MARSEILLE TV

Les vidéos les plus récentes réalisées par le Groupe des Eaux de Marseille sont désormais disponibles sur YouTube, via la chaîne "Eaux de Marseille TV". Une autre manière de découvrir l'entreprise en plongeant au cœur de ses installations et de ses métiers.

Le 10 août dernier, à l'heure des Jeux Olympiques de Londres, plus de 380 internautes avaient déjà visionné le clip "Des champions portés par l'eau de Marseille" avec les nageurs du CNM.

www.youtube.com/eauxdemarseilleTV

LA PHRASE

"La vie c'est de l'eau. Si vous mollissez le creux de la main, vous la gardez. Si vous serrez les poings, vous la perdez."

Jean GIONO

L'INFO

AGGLOPOLE PROVENCE : L'EAU POUR LA SEM

Le conseil communautaire d'Agglopole Provence a décidé de confier la délégation du service de l'eau des 17 communes de son territoire à la Société des Eaux de Marseille. Les nouveaux contrats démarreront à compter du 1er janvier 2013, pour une durée de douze ans.

ROULER PROPRE C'EST POSSIBLE

Dans le cadre de sa démarche environnementale, la Sem multiplie les initiatives pour encore mieux préserver l'environnement. Et d'abord dans son fonctionnement même, qu'il s'agisse de mieux trier les déchets ou de limiter sa production de gaz à effet de serre.

Après avoir choisi d'équiper une partie de sa flotte de véhicules au gazole ''vert'' et ses deux-roues d'un dispositif ''stop and go (1)'', l'entreprise expérimente "l'électrique" pour une partie de ses véhicules d'intervention.
Economes en énergie et autonomes sur d'assez longues distances - 150 kilomètres environ -, les véhicules électriques constituent aujourd'hui une alternative crédible aux énergies polluantes. Certes, la production électrique émet des gaz à effet de serre, mais le bilan reste globalement positif. Alors, pourquoi ces moteurs ''propres'' ne parviennent-ils pas à supplanter leurs homologues thermiques conventionnels ? La réponse réside principalement dans le prix d'achat du véhicule, soit autour

TÉMOIGNAGE

PHILIPPE HONORÉ

Directeur en charge de la modernisation

‘‘L’EAU DE MARSEILLE PARMI L’UNE DES MOINS ÉMISSIVES AU MONDE !’’

“La Sem n’a pas attendu l'ère du développement durable pour réduire sa production de gaz à effet de serre. En 1956, elle a ainsi installé une turbine au centre de production d’eau potable de Ste-Marthe, à Marseille, qui exploite le différentiel altimétrique entre la ressource et la zone de distribution. Elle a fait de même, en 1973, lors de la construction du centre de Vallon Dol sur les hauteurs de la cité phocéenne. Revendue exclusivement à Edf, cette énergie compense largement la consommation de ces deux ouvrages de production d’eau potable. Sans oublier le canal de Marseille conçu, en 1850, par l’ingénieur Franz Mayor de Montricher sur un principe entièrement gravitaire, c’est-à-dire sans recours à des systèmes de pompage. C’est ce qui nous fait dire qu’en plus d’être d’une qualité exceptionnelle, l’eau de Marseille est sans doute l’une des moins ‘‘émissives’’ du monde en gaz à effet de serre !”

POUR ALLER PLUS LOIN

La vieille batterie au nickel-fer, inventée par Thomas Edison au début du 20e siècle et rapidement supplantée par le moteur thermique, vient subitement de refaire parler d’elle grâce à l’utilisation des nanotechnologies. Grâce à elles, en effet, une batterie nickel-fer pourrait se recharger en deux minutes et demie et se décharger en moins de 30 secondes. Cette avancée pourrait concurrencer les batteries actuelles de type lithium-ion longues à recharger. Une seule de ces batteries ne pourrait pas alimenter une voiture pour l’instant, mais l’industrie automobile cherche à en améliorer la capacité.

La Sem va s'équiper d'utilitaires Renault Kangoo Zéro Emission (maquette ci-dessus) et de véhicules 4 places Peugeot ION.

de 30.000 euros pour un modèle de milieu de gamme.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au demeurant, les experts s’accordent sur un point : le moteur électrique pourrait s’imposer au fur et à mesure de la montée des prix du pétrole. Et si aujourd’hui les entreprises et les administrations sont les premières à s’y intéresser, c’est avant tout pour mieux répondre aux impératifs de développement durable. Prochainement soumises à des bilans carbone, elles devront mesurer leur impact environnemental et afficher leurs résultats en ce domaine dans leurs rapports d’activité.
Quant aux particuliers, ils pourraient progressivement eux aussi adopter ce mode de carburant grâce à une baisse des tarifs liée au jeu de la concurrence et au rechargement plus rapide des accus (8 heures aujourd’hui) grâce à l’évolution de la technologie.
Le véhicule électrique affiche aussi des avantages en terme de qualité de conduite. En conservant de la souplesse et de la puissance sans le bruit du moteur, le conducteur se retrouve apaisé, comme dans une «bulle», c’est-à-dire moins nerveux et, du coup, moins exposé aux risques d’accident. D’autant, aussi, que les centre-villes, en Europe, tendent à se fermer progressivement aux automobiles trop invasives et polluantes.

1) “stop and go’’ : système consistant à couper automatiquement le moteur lorsque le scooter est à l’arrêt. Une façon de moins polluer.

Geoffroy TOCHE

CARRY-LE-ROUET

PORT D'ATTACHE ENTRE

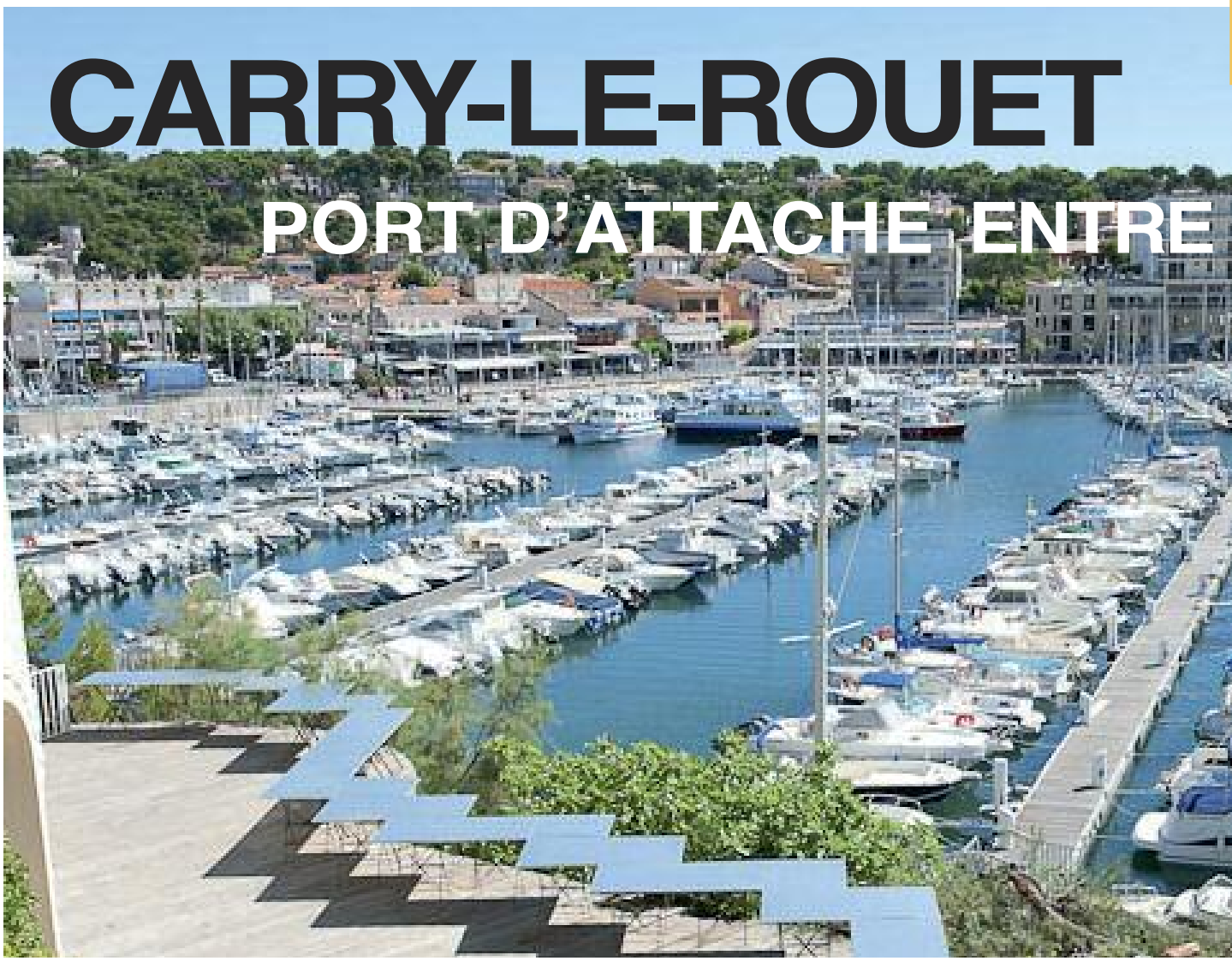

Le relief abrupt de son massif calcaire se détache sur un fond bleu intense, entre ciel, mer et garrigue. La perle de la Côte Bleue, Carry-le-Rouet, a de quoi attirer chaque année de nombreux touristes et plaisanciers. Elle est très prisée aussi des citadins stressés à la recherche d'un havre de paix pour s'y fixer, à quelques encablures de la cité phocéenne. Ils le trouvent autour de ce port de pêche qui a su garder son authenticité.

En haut : la Sem effectue des prestations de services d'entretien des équipements des 24 ports de MPM dont Carry fait partie.

En bas : Le réservoir du Jas Vieux (2 000 m³) a été d'un grand secours lors des incendies de 2009.

PINÈDES ET FALAISES

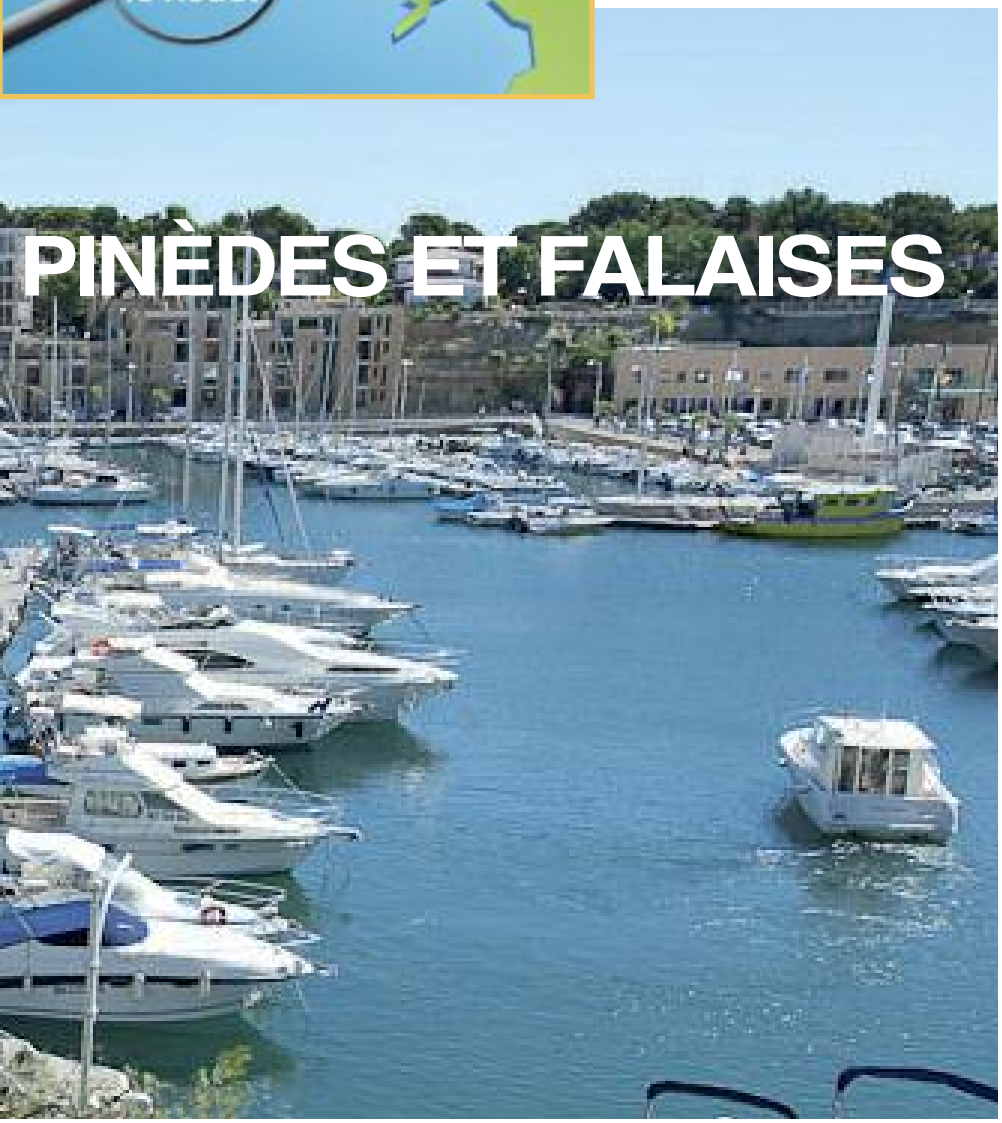

Sa population oscille entre 6500 et plus de 20 000 habitants pendant la saison estivale, avec un pic lors des célèbres “oursinades” en février qui drainent de nombreux visiteurs de toute la région. Face à ces fluctuations saisonnières, la commune a su, au fil des ans, anticiper et gérer ces changements de façon à préserver cette qualité de vie tant convoitée. Notamment en matière de services publics, comme l’eau potable et l’assainissement.

UNE ÉVOLUTION ÉTUDIÉE

La distribution d’eau potable a presque doublé sa capacité depuis quatre ans, grâce à la construction d’un nouveau réservoir de 2000 m^3 au Jas Vieux. Le but du projet était de sécuriser l’alimentation en eau potable en période de pointe et de subvenir ainsi à des besoins exceptionnels en cas d’incendie. “A Carry, on se souvient du premier grand feu de l’été 2009 qui a ravagé la Côte Bleue, mettant en danger plusieurs habitations, notamment dans le quartier du Jas Vieux” rappelle Patrice Cubilier, le Directeur des Services Techniques de la ville. “Cet ouvrage a permis de délivrer aux équipes de secours les volumes d’eau nécessaires et d’éviter ainsi des conséquences bien plus graves.” La commune joue la carte de la prévention, mais aussi de la préservation de ses étendues de pinède méditerranéenne qui caractérisent son environnement naturel exceptionnel. Pas question de perdre le moindre mètre cube du précieux liquide. “La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole compte mettre en place sous peu la sectorisation permanente du réseau d’eau potable afin d’améliorer encore un taux de rendement qui est déjà très élevé, à plus de 85%”, indique Renaud de Carmantrand, responsable de l’agence de Vitrolles de la Sem, en charge de la gestion des réseaux d’eau potable et d’assainissement pour le compte de la commune.

Quant à l’assainissement, grâce à la construction en 2011 d’une station de relevage et sa conduite de refoulement, les habitants du quartier de la Grande Mona au Rouet ont pu enfin être raccordés au réseau d’assainissement collectif. Aujourd’hui, ce taux atteint presque 100%.

BAIGNADE EN CONFIANCE

Afin de parer aux problèmes de débordement du réseau d’eaux usées lors des épisodes pluvieux significa-

SUITE EN PAGE 14

EN CHIFFRES

Eau potable : 2 stations de filtration-ozonation (Giraudets et Valtrède), 46 km de conduites, 3 réservoirs pour une capacité totale de 5250 m^3 et 717 984 m^3 d’eau consommés.

Assainissement : 45 km de collecteurs d’eaux usées, 11 postes de relevage et une station de traitement intercommunale (Sausset - Carry-le-Rouet).

SUITE DE LA PAGE 13

tifs, le poste de relevage de la Tuilière ainsi que sa conduite de refoulement devraient être complètement réhabilités sous quelques mois. Un appel d'offres a été lancé par Marseille Provence Métropole pour la réalisation de ce projet. La commune, soucieuse de préserver également la qualité des eaux de baignade de son littoral a fait appel à la Sem pour les contrôles réglementaires, mais aussi afin d'effectuer des analyses rapides. "En cas de suspicion de pollution, cette méthode permet d'effectuer une fermeture préventive de la plage par arrêté municipal, jusqu'à un retour à des résultats satisfaisants" explique Patrick Giustiniani, Directeur adjoint des Services Techniques. "Avec des résultats en 2 heures, nous pouvons renouveler les prélèvements jusqu'à 3 fois dans la journée et réagir presque en temps réel afin de rouvrir la plage au public le jour même, notamment le vendredi, et éviter de pénaliser ainsi les baigneurs durant tout le week end."

Anna GALVAN

BON À SAVOIR...

Avec ses 125 km de côtes entre Sausset-les-Pins et la Ciotat, ses 24 ports et 8600 anneaux, la façade littorale de MPM représente le premier pôle de plaisance français.
Suite à un appel d'offres, Eaux de Marseille Services a remporté un marché pour des prestations d'entretien de l'ensemble des ports. La Sem, avec le concours des filiales du Groupe Ecotec et Bondil, effectue des opérations diversifiées : maintenance électrique, entretien des systèmes d'eau potable et d'eaux usées, ainsi qu'une multitude de travaux de maçonnerie, ferronnerie, serrurerie...

3 QUESTIONS A...

FRANCIS CARPENTIER

Coordonateur des ports de la Côte Bleue auprès de la Direction des ports de la Communauté urbaine MPM

Quelle est votre mission auprès de la Direction des ports MPM ?
Francis Carpentier : "En tant que coordonnateur pour l'ensemble des 8 ports de la Côte Bleue (Carry-le-Rouet, Sausset-les-Pins, Rouet plage, la Madrague de Gignac, Figuières, Petit Méjean, Grand Méjean et La Vesse), mon rôle est de faire respecter la réglementation, mais aussi d'être un facilitateur entre les différents acteurs concernés par les activités portuaires, notamment par l'accompagnement des élus locaux.

Quelles sont les activités principales du port de Carry-le-Rouet ?

F.C : Les ports de la Côte Bleue comptent un total d'environ 1500 anneaux, dont 600 uniquement sur le port de Carry. L'activité presque exclusive du port de Carry est la plaisance. La place de la pêche de tradition, bien que marginale, est préservée, car elle tient un rôle central dans le cadre des activités commerciales et touristiques de la commune.
Nous veillons à fournir un service public de qualité aux plaisanciers. Cette année, le port s'est doté d'un dispositif de vidéosurveillance et de la wifi. Les sanitaires ont été entièrement rénovés et alimentés en eau chaude par une centrale à panneaux solaires. Ceci afin de satisfaire les besoins des clients usagers de façon durable et respectueuse de l'environnement. C'est pourquoi nous avons confié à la Sem la gestion des réseaux internes d'eau potable et d'assainissement, l'entretien des installations électriques et des dispositifs de sécurité. Son professionnalisme a su répondre à nos attentes.

Quels sont les principaux projets à venir ?

F.C : Dès l'année prochaine, un projet de réfection de la zone de carénage d'un montant de 700.000 euros devrait permettre la mise en conformité suivant les dernières dispositions règlementaires, avec la mise en place d'une déchetterie sélective, de débourbeurs (bacs décanteurs, séparateurs à huiles) et de systèmes de récupération et traitement des eaux usées. Toute la zone de carénage et sa périphérie ont été repensées."

LES CHANTIERS

LES INGÉNIEURS SUR 3 FRONTS

A CABRIÈS, UN BASSIN ÉCRÊTEUR DE CRUES

Afin de protéger le hameau de Calas des crues du ruisseau du Valat de Fontaube, la commune de Cabriès a décidé de construire un bassin écrêteur de crues, aménagé avec une digue de cinq mètres qui ferme le vallon et une conduite de vidange pour limiter le débit en sortie. Suite à un appel d'offres, c'est la direction de l'Ingénierie de la Sem qui a été retenue pour les études et la supervision des travaux. Le bassin a été dimensionné pour 24 000 m^3, le volume correspondant à des crues vicennales (20 ans) que subit le cours d'eau. Les travaux ont été finalisés à la mi-août. La phase de végétalisation des talus de l'ouvrage démarrera le mois prochain.

A CAVAILLON, LE CUVELAGE DU CANAL ST-JULIEN

La Sem effectue des prestations de maîtrise d'œuvre pour le compte de l'Association syndicale du canal de Saint-Julien. Cet ouvrage du 11ème siècle assure l'irrigation des terres agricoles de la plaine cavaillonnaise. Ce marché concerne les études et le suivi des travaux de cuvelage du canal avec la pose d'un revêtement en béton en forme de U à l'intérieur de l'ouvrage. Ceci afin d'éviter les dépôts de limons et autres alluvions dans les fossés d'irrigation des cultures adjacentes.

A MARSEILLE, LE RECALIBRAGE DU RUISSEAU DES AYGALADES

C'est un chantier exceptionnel, par son ampleur et sa durée, qui se poursuit depuis le début de l'année au pied de la tour CMA CGM. Trois années d'études auront été nécessaires au groupement formé par la Sem et le bureau d'études Ingerop afin de redimensionner ce ruisseau et mettre fin aux inondations récurrentes dans le secteur Euromed, au cœur du nouveau quartier des affaires marseillais. A terme, l'actuelle galerie du ruisseau des Aygalades devrait doubler sa capacité d'évacuation des eaux de ruissellement.

à voir sur eauxdemarseille.fr

VRAI-FAUX

LA DÉPOLLUTION DES EAUX USÉES

A - La Sem gère la collecte et l'épuration des eaux usées dans plus de 70 communes

☐ VRAI
☐ FAUX

B - La moitié des Français (47%) pense que les eaux usées sont utilisées pour produire de l'eau potable

☐ VRAI
☐ FAUX

C - Pour accélérer la dégradation des composés organiques, il faut apporter artificiellement de l'oxygène dans les eaux usées

☐ VRAI
☐ FAUX

RÉPONSES

A - VRAI B - VRAI C - VRAI

+ DES FOURMIS POUR DÉPOLLUER

Suite à la marée noire de 2009, où 4,5 millions de litres de pétrole se sont déversés dans la plaine de la Crau (Bouches-du-Rhône), les scientifiques du CNRS se sont lancés un nouveau défi : la dépollution naturelle à l'aide d'insectes, des fourmis granivores. Ces petites ouvrières ramènent, à leur nid, des graines ramassées jusqu'à 30 mètres de leur base. Graine après graine, le sol retrouve sa configuration d'origine et l'écosystème est restauré.

- LE FLEUVE LE PLUS POLLUÉ DU MONDE

L'Inde reçoit un prêt d'un milliard de dollars par la Banque Mondiale (soit 700 millions d'euros) pour dépolluer le Gange, un fleuve long de 2500 kilomètres. Ce fleuve, représentant une ligne de vie pour 1,2 milliard de personnes, est le plus pollué au monde. Nettoyer le Gange représente l'un des projets les plus ambitieux jamais réalisés au cours des 20 dernières années.

MIEUX COMPRENDRE

Votre facture d'eau détaille l'ensemble des données de votre abonnement domestique suivant trois parties :

SERVICE DE L'EAU POTABLE : captage, adduction, traitement, stockage, distribution et contrôle de qualité, gestion des abonnements.

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT : collecte et dépollution des eaux usées, contrôle des rejets dans le milieu naturel, gestion des abonnements

TAXES ET REDEVANCES DES ORGANISMES PUBLICS (Agences de l'eau, Etat).

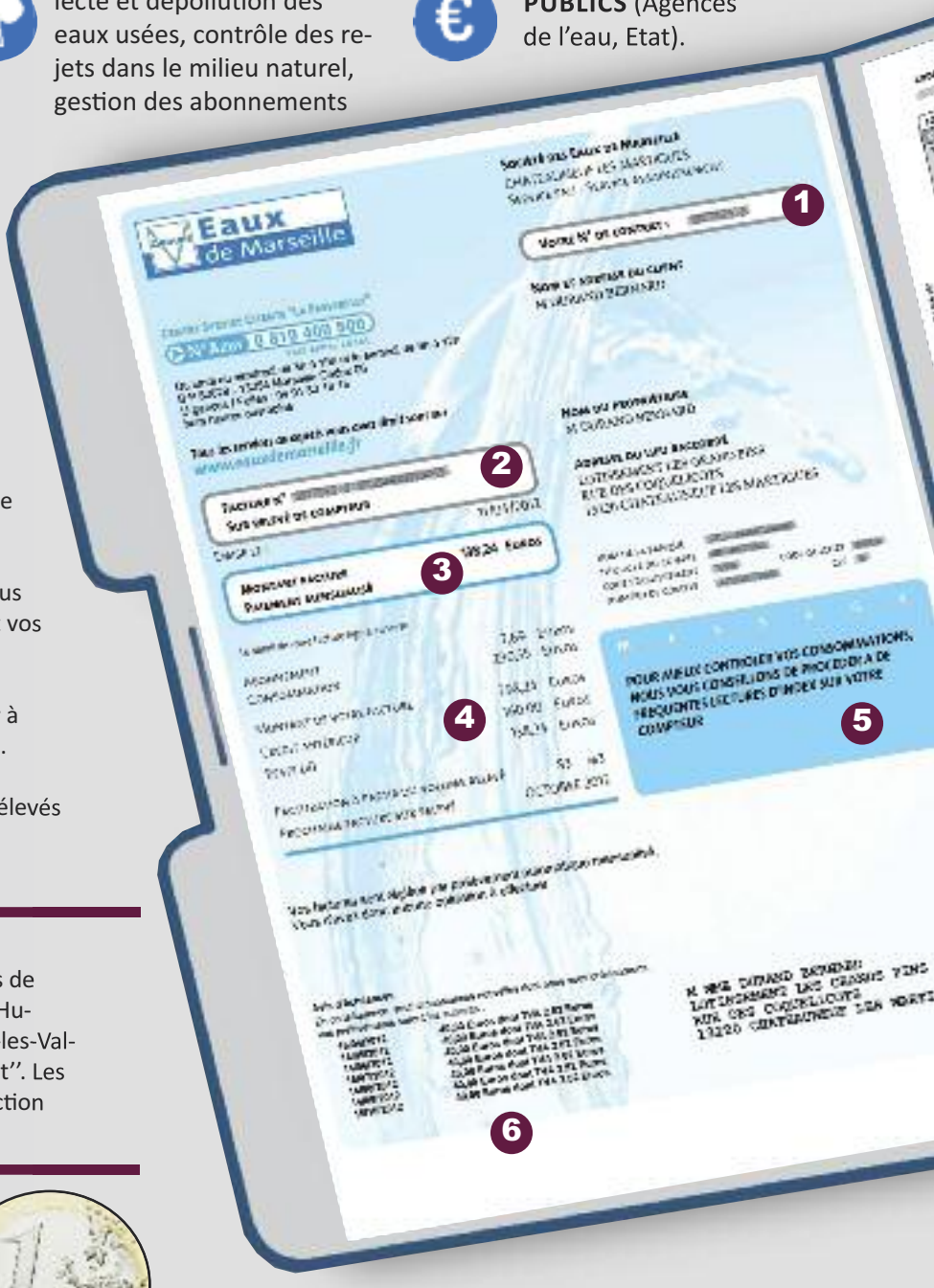

1. Votre **numéro de contrat d'abonnement**, à rappeler lors de tout contact.
2. **La référence de votre facture et son mode de calcul**: sur la base de votre consommation réelle grâce au relevé de votre compteur, ou sur celle d'une estimation.
3. **Le montant à payer**, la date limite et le mode de règlement.
4. **La synthèse de votre compte** pour vous permettre de suivre vos consommations et vos paiements d'un semestre à l'autre.
5. **Un message pratique** pour vous aider à mieux consommer ou l'actualité du service.
6. **Les montants mensuels** qui seront prélevés si vous avez opté pour la mensualisation.

A NOTER…

Le tarif de l'eau domestique pour les clients de Marseille, Allauch, Aubagne, La Penne-sur-Huveaune, les Pennes-Mirabeau et Septèmes-les-Vallons ne comporte pas de part ''abonnement''. Les factures sont uniquement calculées en fonction des consommations de chacun.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un foyer de 3 personnes qui consomme 120 000 litres d'eau par an, dépense pour son budget Eau environ 1 euro par jour. C'est le prix du service de l'eau.

+ de détails sur **eauxdemarseille.fr**

VOTRE FACTURE D'EAU

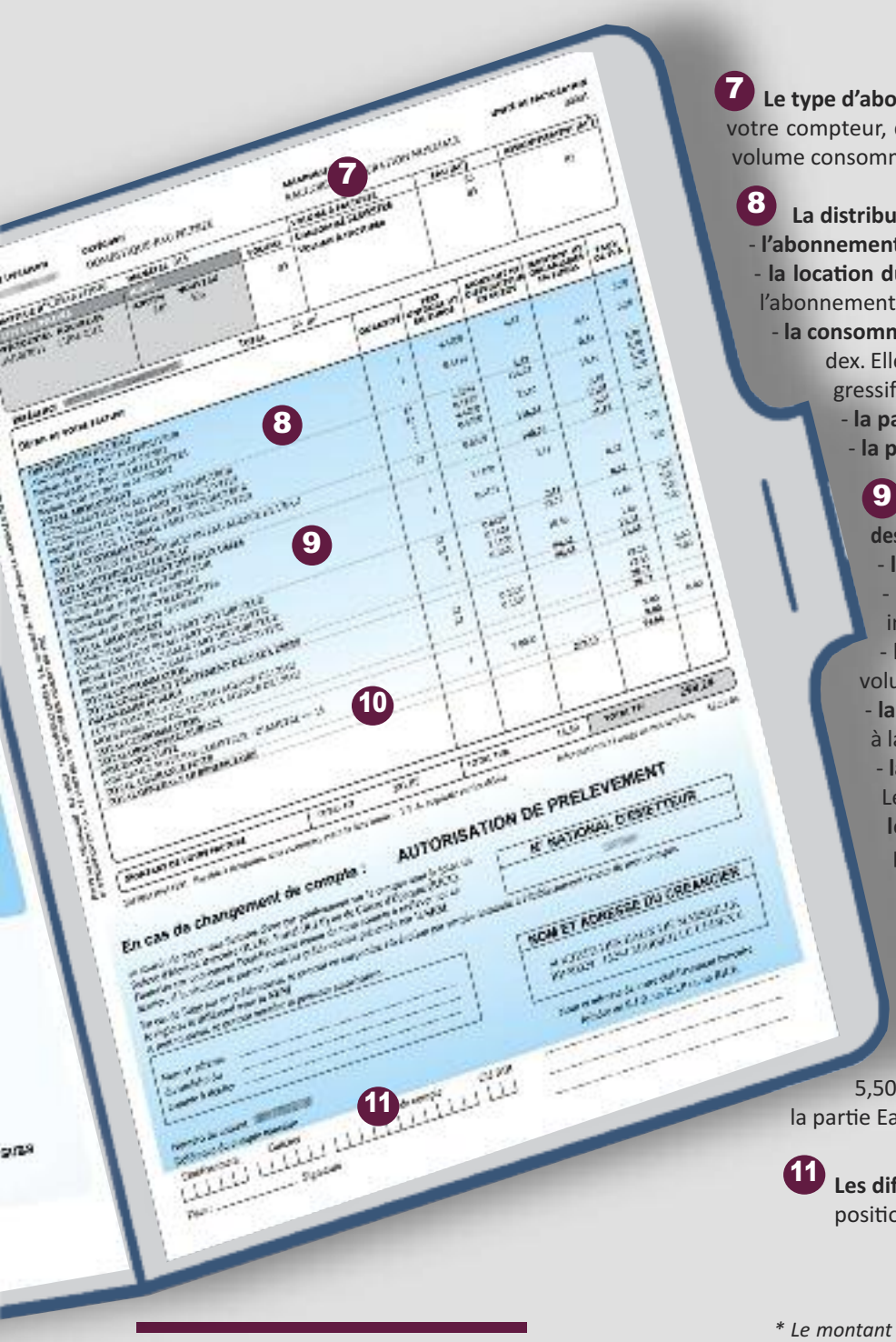

7 **Le type d'abonnement et la consommation** : nature de votre compteur, dates de relevés, ancien et nouvel index, volume consommé.

8 **La distribution de l'eau** avec :
- **l'abonnement** ou "partie fixe"
- **la location du compteur** (si elle n'est pas incluse dans l'abonnement)
- **la consommation** facturée en fonction du relevé d'index. Elle peut faire l'objet d'un tarif uniforme, progressif ou dégressif *
- **la part du distributeur** destinée à la Sem.
- **la part de la collectivité**.

9 **La collecte et le traitement des eaux usées** avec **:**
- **l'abonnement** ou "partie fixe"
- **la location** du compteur (si elle n'est pas incluse dans l'abonnement)
- **la consommation** facturée en fonction du volume d'eau consommé.
- **la part du distributeur** destinée à la Sem ou à la société en charge de l'assainissement.
- **la part de la collectivité.**

Le poste **service d'assainissement non collectif** peut être mentionné pour les propriétaires de fosses septiques.

10 **Les redevances et taxes** :
Les redevances consacrées à la lutte contre la pollution et à la modernisation des réseaux sont reversées à l'Agence de l'eau.
La TVA reversée à l'Etat (le taux est de 5,50% pour la partie Eau potable et de 7% pour la partie Eaux usées).

11 **Les différents moyens de paiement** à votre disposition.

- Consultez vos consommations
- Payez votre facture en ligne

rendez vous sur
eauxdemarseille.fr
espace clients

** Le montant de la facture d'eau peut faire l'objet d'un tarif uniforme (quelle que soit la consommation, le prix du mètre cube reste fixe), dégressif (plus la consommation est importante, moins le prix du mètre cube est élevé) ou progressif (plus la consommation est importante, plus le prix du mètre cube est élevé).*

RSE

LE GROUPE PUBLIE SON BILAN

Gazole vert et véhicules électriques, soutien au Pacte Mondial, interventions d'urgence avec "Water Help" sont autant d'initiatives qui illustrent l'engagement du Groupe des Eaux de Marseille en matière de responsabilité sociétale. Le bilan RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) 2011 est à feuilleter sur internet.

eauxdemarseille.fr

A NOTER

Le 24 avril 2012, un décret relatif aux obligations de transparence en matière sociale et environnementale a été voté. Il oblige les entreprises à publier un bilan RSE à partir de 2013. Le Groupe a devancé cette obligation. Un bilan RSE est publié depuis 2010.

SUR L'AGENDA

- **15 et 16 septembre**
Journées européennes du Patrimoine. Visites guidées de sites d'exploitation de la Sem (Marseille, Vitrolles, La Roque d'Anthéron).

- **Du 21 septembre au 1er octobre**
Foire Internationale de Marseille

- **28 octobre**
Les 20 km de Marseille-Cassis

- **Jusqu'au 31 octobre**
Expo: l'arrivée de l'eau à Marseille. Musée du terroir marseillais.

- **Du 13 septembre au 8 décembre**
Expo : les Architectures de l'eau à Marseille. Aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône.

POUR UNE PÉDAGOGIE DE L'EAU

Afin que chaque écolier comprenne que « L'eau est notre trésor » et qu'il faut le préserver, la Société des Eaux de Marseille conduit des interventions dans les classes de CM1 pour leur apprendre le circuit de l'eau du robinet jusqu'à la mer ou la rivière. Vous êtes professeur de CM1 et souhaitez bénéficier d'une intervention, écrivez-nous : ***accueil@eauxdemarseille.fr.***

INFOS CONSO

3 CONSEILS POUR UNE EAU DE BONNE QUALITÉ

- laissez couler l'eau une minute avant de la consommer, surtout le matin.
- pour préparer thé, café ou pâtes, préférez l'eau froide à l'eau chaude, qui stagne dans les ballons.
- lavez régulièrement vos carafes et bacs à glaçons.

CARAFES FILTRANTES OU PAS ?

L'utilité des carafes filtrantes est contestée car souvent les cartouches ne sont pas changées régulièrement. Celles-ci doivent être remplacées une fois par mois et la carafe doit être conservée au réfrigérateur. Concernant l'eau distribuée par la Société des Eaux de Marseille, ces carafes ont un intérêt très limité, cette eau étant de très bonne qualité et contrôlée régulièrement. Consultez la qualité de l'eau dans votre commune sur eauxdemarseille.fr

ou sur ***quechoisir.org*** (étude qualité de l'eau)

LE MESSAGE D'ESPOIR DE

PATRICIA RICARD

Depuis plus de vingt ans, la petite-fille de Paul Ricard milite tous azimuts et avec passion au service de la cause "verte". Récemment nommée au conseil d'administration de la Société des Eaux de Marseille, une responsabilité qu'elle assure parmi beaucoup d'autres pour le compte de prestigieuses institutions, Patricia Ricard livre ici ses raisons d'espérer en l'avenir de la planète.

Propos recueillis par **THIERRY GARDETTO**

UN ENGAGEMENT PERMANENT

1986. Patricia Ricard est nommée administratrice de l'Institut océanographique Paul Ricard, fondé en 1966 par son grand-père. Elle en est la présidente depuis 2005.
1991. Elle crée avec Marie-Pierre Cabello, les « Mardis de l'Environnement », une émission qu'elle va animer pendant dix-huit ans.
Dès 1992. Elle développe, préside et anime de nombreux festivals de documentaires sur les sciences de l'homme et de la nature.
1995-1998. Patricia Ricard crée, lance et anime le magazine «Vert de Terre» sur la chaîne MCM.
1998-2001. Sur la chaîne Planète Forum, elle assure la présentation et l'animation d'une émission hebdomadaire sur les thèmes de la nature et de l'environnement.
2007-2008. Elle est nommée administratrice de l'Institut Européen d'Ecologie puis de WWF France. Elle est désignée comme Conseiller technique développement durable pour la réunion des Chambres de commerce et d'industrie du Var.
2009-2010. Membre titulaire du Conseil consultatif des Terres australes et antarctiques françaises. Participe au Grenelle de la Mer. Nommée au Conseil Economique Social et Environnemental au titre de personne qualifiée de l'environnement.
2012. Est désignée administratrice de la Société des Eaux de Marseille.

"Je rêve

- Epuisement des ressources, érosion de la biodiversité, démographie galopante… que pensez-vous des discours plutôt alarmistes sur l'environnement ?

Patricia Ricard : "Ce type de discours a eu le mérite d'alerter l'opinion, d'éveiller les consciences. Mais une fois l'alerte donnée et entendue, on ne va pas non plus passer notre temps à expliquer que tout est fichu ! Il faut au contraire cesser de faire peur et expliquer qu'il est possible de créer un cercle vertueux entre l'économique, le social, l'environnemental…

L'île des Embiez a été acquise par Paul Ricard en 1958.

- De quelle manière ?

P. R. : Il faut convaincre, à l'appui d'exemples simples, que l'on peut créer de la valeur ajoutée en rendant notre écosystème productif. Et quand vous expliquez ces choses là, les gens comprennent. A un moment il faut juste les accompagner dans leur réflexion.

- Mais comment sensibiliser sans inquiéter?

P. R. : La mauvaise méthode, c'est de susciter les trois émotions – la peur, l'angoisse et la culpabilité – qui poussent au déni et à la fuite plutôt que développer l'espoir. Toujours en s'inspirant de la nature, on devrait au contraire inviter au mystère, à la séduction, à la tendresse et à l'enthousiasme. Ce n'est pas un hasard, de ce point de vue, si ''Avatar'' a connu un succès mondial au moment où ''Le naufrage du Titanic'' faisait un bide absolu.

- Les gens ont besoin d'être rassurés ?

P. R. : L'écologie est une éducation universelle. C'est donner des champs de confort, de sécurité et de développement dans le cadre

"Penser plus petit, mais plus généreux"

d'un partage solidaire des savoirs. Au fil de l'histoire, on est passé du concept de nature menaçante (la nature c'est sale, les animaux ça fait peur) à celui de nature menacée (on va tout perdre). On a juste oublié de s'arrêter à la case ''nature, merveilleux mode d'emploi''.

- C'est-à-dire ?

P. R. : Les scientifiques Albert Jacquart et Jean-Marie Pelt nous le rappellent : le vivant est une dynamique à ce jour inexpliquée qui transforme l'aléatoire en harmonie.

que la terre entière soit un immense parc naturel”

Or, nous, êtres humains, transformons cette harmonie en chaos. Il faut qu’on se recale un peu sur les rythmes et sur les compréhensions de la nature pour essayer de ‘‘danser’’ avec elle.

- Comprendre la nature pour mieux la respecter ?

P. R. : En effet. Je suis surprise qu’on puisse encore distinguer l’eau ‘‘terrestre’’ de l’eau de mer, alors que c’est la même à un moment différent de son parcours. On a l’impression qu’on ne s’intéresse à l’eau que pour la boire. Or, il est important d’avoir aussi conscience qu’on peut abîmer un bébé dauphin à cause d’un bidon de white spirit jeté à l’évier par facilité. Etre plus respectueux, c’est en réalité être plus malin autant pour soi-même que pour nos enfants.

Poisson discret et mystérieux, le célèbre cheval de mer fait partie des espèces menacées.

- Vous pensez notamment à la Méditerranée ?

P. R. : D’énormes progrès ont été réalisés pour la protéger, notamment grâce à l’épuration des eaux usées. Mais la Méditerranée n’en demeure pas moins la mer qui reçoit le plus d’impacts anthropiques tant par les bateaux qui la traversent que par les eaux de ruissellement qui s’y déversent depuis les bassins les plus peuplés du monde. C’est tout simplement l’effet du cycle de l’eau qui reste un phénomène encore mal compris.

“On est à l’ère des passerelles”

Les chercheurs de l'institut Paul Ricard bénéficient d’une reconnaissance internationale.

- La création récente d’un parc national des calanques dans le périmètre de Marseille, par exemple, vous paraît-il aller dans le bon sens ?

P. R. : L’aspect intéressant de ce parc c’est qu’il comporte justement une zone marine et une zone terrestre en périphérie urbaine. Du coup, on n’a plus de rupture entre ces deux zones, protégées par un panachage d’autorisations des activités humaines. Mon rêve serait que la terre entière soit un parc à l’intérieur duquel nous pourrions tous être heureux et à l’abri de nous-mêmes !

- Ce parc ne présente-t-il pas trop de contraintes ?

P. R. : Malgré leur réticence, tous les acteurs d’une zone ainsi protégée en ont vite compris l’intérêt économique, qu’il s’agisse de la Vanoise ou de la réserve de Port-Cros où il ne restait que quatre mérous à sa création. Dans la nature, tout fonctionne à condition que chacun accepte de donner une petite part. Il va falloir apprendre à partager.

- Le partage dans une approche générale ?

P. R. : C’est là que réside l’espoir. Pour avoir l’heure, il faut que toutes les pièces de la montre soient en état de marche. Or, il est difficile de réparer une montre si on n’en connaît pas le fonctionnement. Ce qui nous manque aujourd’hui, c’est cette compréhension globale.

- Comment l’acquérir ?

P. R. : Je crois surtout à la valeur d’exemple de tous les nouveaux donneurs d’espoirs qui développent des micro-solutions à travers le monde et qui les enrichissent avec l’appui d’internet (cf. les sites sparknews.com et artisansduchangement.com). Ces solutions simples,

SUITE EN PAGE 22

L'INSTITUT OCÉANOGRAPHIQUE PAUL RICARD

En 1966, Paul Ricard crée l'Institut océanographique qui porte son nom en réaction à l'une des premières pollutions industrielles en Méditerranée : le rejet de résidus du traitement de la bauxite (boues rouges), au large de Cassis… Dès sa création, son fondateur lui fixe la mission de faire connaître et protéger la mer. Il dote ainsi cette association de type 1901 d'un centre de recherches qui abrite, sur l'île des Embiez, une équipe permanente de scientifiques dont les travaux portent principalement sur l'écologie littorale, la microbiologie marine, l'aquaculture, la lutte antipollution et la préservation de la biodiversité marine.

Reconnu comme un acteur majeur de la protection de la mer, l'Institut propose des visites du musée aquarium des Embiez, des conférences et des expositions, dans le cadre de vastes campagnes de sensibilisation.
Pour en savoir plus : **www.institut-paul-ricard.org**

SUITE DE LA PAGE 21

donc faciles à comprendre et à reproduire, ont l'avantage d'être adaptées aux contextes naturels locaux. Il va falloir penser plus petit qu'avant mais un peu plus généreux.

- Dans ce contexte, les grands sommets comme celui de Copenhague ou Rio+20 font-ils avancer la cause de l'environnement ?

P. R. : Bien sûr. Ces sommets sont comme de grandes réunions de travail on l'on convie les meilleurs élèves dans un esprit de transversalité. Ils sont utiles et débouchent le plus souvent sur des engagements importants. Il faut seulement avoir la sagesse de laisser travailler ceux qui travaillent.

- Il en est de même concernant le Forum mondial de l'eau ?

P. R. : J'ai relevé de belles initiatives lors de l'édition 2012 à Marseille. Et d'abord celle d'avoir associé en permanence eau potable et assainissement. J'ai aimé aussi le Village des solutions. Le bon sens a plus de clients que la haute technologie et il coûte moins cher. J'apprécie l'idée que dans la même heure et au même endroit, cohabitent le ''hippo roller'' et le filtre à UV de dernière génération. Le site internet du Forum, aussi, était très bien fait.

- Quelles perspectives intéressantes offrent les nouvelles technologies de l'information ?

P. R. : Internet est une invention formidable qui permet de faire beaucoup plus avec beaucoup moins. Il y a plusieurs mois, j'ai ainsi pu participer à une sorte de Forum en ligne baptisé ''24 heures sur la terre''. En connexion Skipe, environ 5000 animateurs de micro-projets écologiques à travers le monde y ont échangé l'espace de 24 heures. A la clé : le coût d'une journée d'électricité, quasiment aucune émission de Co2 et un formidable échange d'expériences sur un site visité gratuitement par un million de personnes !

''Le bon sens, c'est la forme la plus aboutie de l'intelligence''

- Quel type d'expériences concrètement ?

P. R. : Il y a beaucoup de gens généreux, aujourd'hui, dont je souhaiterais modéliser les bonnes idées. Et, notamment, dans les sociétés précaires où le bon sens, le travail, la solidarité font émerger des solutions qui vont permettre à tout le monde de vivoter et de travailler un peu. C'est alors que peut intervenir un ingénieur, par exemple, qui va ''manager'' cette solution informelle.

- Comme une passerelle à développer entre deux mondes ?

Environ 5000 scolaires visitent chaque année l'Aquarium - Musée des Embiez et suivent un programme de sensibilisation à l'environnement

P. R. : Absolument. On est à l'ère des passerelles. L'ancien monde va aider le nouveau monde à émerger et le nouveau monde va éduquer l'ancien. De la compétence, d'un côté, et de la conscience, de l'autre. Voilà un mode d'échange qui me paraît prometteur. Comme j'ai coutume de le dire, je ne vois pas le bien partout mais j'en cherche toujours la possibilité !

- L'émergence de grands pays industriels comme la Chine ne constitue-t-il pas un frein à votre optimisme ?

P. R. : Il faut résolument convaincre ces états que l'écologie va dans le sens de l'économie. "It's good for the planet, it's good for the wallet" ("C'est bon pour la planète, c'est bon pour le portefeuille''). Certes, je suis moins optimiste quant aux émissions de Co2, alors que la Chine prévoit une centaine d'aéroports supplémentaires d'ici dix ans. Mais, là encore, des solutions existent à la fois pour capter le Co2 émis et développer de nouvelles énergies.

- Peut-on trouver des solutions à tout ?

P. R. : J'aimerais qu'on ressorte déjà les bonnes vieilles recettes d'antan pour les rendre efficientes au regard de notre compétence d'aujourd'hui. Une sorte de bon sens paysan revu et corrigé, multiplié à grande échelle. Paul Ricard, mon grand-père qui avait le cerveau bien branché sur le cœur, disait que le bon sens était la forme la plus aboutie de l'intelligence. Au 18e siècle, on l'appelait le sens commun. J'aime bien la notion du bien et du commun mélangés. Nous avons là un vrai projet !

''Plutôt que la course, faisons la ronde''

- L'action de l'Institut océanographique Paul Ricard en est-il l'illustration ?

P. R. : Oui, avec la chance de bénéficier depuis 47 ans du soutien moral et financier d'une entreprise partenaire. L'entreprise d'aujourd'hui honore les valeurs de son fondateur. Son président m'a ainsi permis d'embaucher deux jeunes chercheurs à l'institut dans une conjoncture économique pourtant difficile.

- Pensez-vous que des entreprises comme la Société des Eaux de Marseille ont un rôle important à jouer dans la préservation de l'environnement ?

P. R. : Forcément, puisque son métier consiste à gérer la ressource au plus près des besoins, distribuer une eau de qualité et traiter les effluents afin de préserver le milieu naturel. Ancrée dans le patrimoine régional, la Sem a en outre une dimension humaniste qu'incarne parfaitement Loïc Fauchon, son président.

- Est-ce l'une des raisons pour lesquelles vous venez d'entrer au Conseil d'administration de la Sem ?

P. R. : Cette proposition, je l'ai reçue comme un honneur. Elle est sans doute liée à ma curiosité pour l'environnement et donc pour les problématiques liées à l'eau. Bref, j'étais la femme de la situation dans un contexte de parité croissante au sein des instances dirigeantes… C'est une façon aussi de resserrer les liens entre Veolia, la Sem et l'Institut Paul Ricard à travers un partenariat renforcé dans de nombreux domaines - eaux de baignade, dessalement, etc. Sans oublier ma dimension de candide, proche des associations et animée de projets pédagogiques. L'Institut reçoit pas moins de 5000 enfants par an !

- La sensibilisation des enfants à l'environnement est-elle une clé majeure ?

P. R. : Elle s'exerce dans les écoles primaires, depuis six ans environ, avec des résultats remarquables. Les cerveaux d'enfants sont de magnifiques champs du possible. On leur apprend trop de choses trop tard. Je milite d'ailleurs pour l'apprentissage, dès le plus jeune âge, de la chimie et de la biologie. L'important, c'est que les enfants puissent se forger une nouvelle vision du monde basée sur la mutualisation et l'équilibre, plutôt que sur la compétition. A sept milliards d'êtres humains sur la planète, on ne pourra pas continuer longtemps à faire la course. Il va falloir commencer à faire la ronde !"

Cet entretien a été réalisé près d'un mois avant le décès de Patrick Ricard, l'un des 3 fils de Paul Ricard. Le Goupe des Eaux de Marseille renouvelle ici ses plus sincères condoléances à la famille.

LA SEM S'ENGAGE

NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Depuis 2007,
la Société des Eaux de Marseille affirme sa
détermination à appliquer
les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Un engagement fort, qui se retrouve au quotidien
dans toutes ses actions.

Groupe Eaux de Marseille
www.eauxdemarseille.fr